

Communication aux adhérents FNGeda

AG le 22 mai 2014 à Paris

Le 22 mai, l'AG de la FNGeda a eu lieu à Paris. L'après-midi était consacrée à une table ronde sur la thématique suivante : « Nos collectifs agricoles dans leur territoire et le financement de leurs projets ». 5 intervenants participaient :

- Luc Maurer, Conseiller technique du Ministre de l'Agriculture,
- Jacques Rebillard, Vice-président du Conseil Régional de Bourgogne, représentant d'ARF,
- Patrick Perraud, agriculteur et Vice-président du Ceta Bressan et administrateur de la FDGeda de l'Ain,
- Emmanuel Bouchard et Jacques Coipel, agriculteurs et respectivement Président et secrétaire du Syndicat des Vignerons de Valréas (Vaucluse).

Après une présentation des projets par chaque agriculteur et leurs liens avec la dynamique de l'agroécologie (thème de la table ronde), Luc Maurer et Jacques Rebillard ont été questionnés sur la place des collectifs d'agriculteurs dans les politiques publiques. Nous pouvons retenir notamment que les collectifs sont attendus **sur les enjeux liés à l'agro-écologie : répondre à des enjeux à la fois économique et environnementaux**. « **Nous cherchons à soutenir les collectifs comme les vôtres** » a souligné Luc Maurer.

Pour aider à l'émergence et à l'animation de projet, la mesure « coopération » du Feader a été développée (fonds européen agricole pour le développement rural). Le texte communautaire est assez simple et l'Etat ne souhaite pas en surajouter pour laisser plus de liberté aux Régions. Jacques Rebillard incite les agriculteurs à rester assez ouverts pour pouvoir faire rentrer leurs collectifs plus facilement dans le dispositif. Il **nous explique que « les Régions ont la volonté d'être réactives et à l'écoute »**.

« N'ayez pas peur de faire valoir vos idées, battez-vous ! », a insisté Luc Maurer à plusieurs reprises.

Les mesures des PDR (plan de développement rural) seront attribuées par des appels à projet qui ne seront pas forcément très sélectifs. **Ce système d'appel à projet peut émerger d'une demande**. « Vous êtes complètement intégrés dans la dynamique mais pour cela il faut la connaître », complète le représentant des Régions de France. Il précise aussi que **tous les appels à projets seront sur les sites internet de chaque Région** (dans le courant du deuxième semestre 2014).

Sur tous ces sujets la FNGeda est là pour vous accompagner alors n'hésitez pas à nous contacter.